



Chers amis,

En ce début d'année 2017, je me joins à l'équipe de l'Association Lecture et Loisirs pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A cette occasion, je tiens à vous remercier chaleureusement de l'intérêt et du soutien que vous avez manifesté pour nos actions durant l'année 2016. Lecture et Loisirs a renforcé sa position de Pôle de Littérature Jeunesse dans le Grand Est, développant ses actions en faveur de la littérature jeunesse : le Salon Régional du livre pour la jeunesse bien sûr, mais aussi 4^{ème} de Couverture Junior, « Festi'livres : Arts, Ecoles et Cie », la résidence d'auteur/illustrateur, la mise en circulation de mallettes de livres auprès des écoles et des centres sociaux, la mise à disposition d'expositions de reproductions d'illustrations, et depuis peu, 3petitschats.tv, première chaîne TV sur le web spécialisée en littérature pour la jeunesse.

Pour une association, il est très important que le public la soutienne. C'est pourquoi, je me permets, par ce courrier, de vous solliciter à nouveau pour l'année 2017.

Il vous suffit simplement de remplir le document ci-dessous et de nous le retourner, accompagné de votre cotisation.

Vous remerciant vivement et espérant vous retrouver cette année encore, je vous adresse, chers amis, mes plus amicales salutations.

Nadia Escoute,
Présidente

Bulletin d'adhésion 2017

des personnes physiques à l'Association lecture et Loisirs

*A retourner à : Association Lecture et Loisirs, 34 rue Louis Ulbach, 10000 Troyes
ou par mail à sophie.slj@orange.fr*

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

Montant de votre cotisation (1 euro minimum) :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez l'exercer, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.